



République Française
Département du Doubs
Arrondissement de Montbéliard

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 25 janvier 2024

2024-01-03

Régie eau et assainissement : **Validation du tarif « eau potable » pour la commune de Médière**

Nombre de délégués titulaires en exercice : 75
Nombre de délégués titulaires présents : 42 (dont suppléés : 2)
Nombre de délégués titulaires absents : 33 (dont représentés : 4)

Votants : 46

Le 25 janvier 2024, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes s'est réuni à la salle des fêtes de Pays-de-Clerval (25340), sur la convocation qui leur a été adressée par M. Bruno BEAUDREY, Président, le 19 janvier 2024.

PRESENTS :

Bruno BEAUDREY (*Etrappe*), Nathalie BELZ (*L'Isle sur le Doubs*), Raymond BOBY (*Bournois*), Claude BOURIOT (*L'Isle sur le Doubs*), Jacky BOUVARD (*Trouvans*), Christophe BOUVIER (*Médière*), Claude COURGEY (*Rougemont*), Joseph CUENOT (*Mésandans*), Christian DROUVOT (*Saint-Georges-Armont*), Marc FARINE (*Roche-lès-Clerval*), Jeanne-Antide FELEZ (*Lanthenans*), Nathalie FRITSCH (*Rognon*), Alain GIRARDOT (*Gondenans-Montby*), Michel GONIN (*Viethorey*), Nicolas GRUNEISEN (*Cubry*), François HERMOSILLA (*Faimbe*), Claude HUEBER (*Onans*), Michaël HUGONOT (*Arcey*), Chantal JACQUEMIN (*Arcey*), Philippe JANUEL (*Avilley*), Gérard JOUILLEROT (*Anteuil*), Michel LAURENT (*L'Isle sur le Doubs*), Martine LOHSE (*L'Isle sur le Doubs*), Martine MARQUIS (*Pays-de-Clerval*), Virginie MERCIOL (*Marvelise*), René MOREL (*Pays-de-Clerval*), Stéphanie PACCHIOLI (*L'Isle sur le Doubs*), Joëlle PAHIN (*L'Isle sur le Doubs*), Alain PASTEUR (*Arcey*), Frédérique PETITJEAN (*Branne*), Victorien PIEGELIN (*Gouhelans*), Alain ROTH (*L'Isle sur le Doubs*), Pierre RUPP (*Fontenelle-Montby*), Cyril SIMONIN (*Appenans*), Emmanuel SPADETTO (*Mondon*), Laurent TOURTIER (*L'Isle sur le Doubs*), Valérie ULMANN (*Arcey*), Francis USARBARRENA (*L'Isle sur le Doubs*), Jean-Claude VERMOT (*Pays de Clerval*), Marie-Pierre VERNAY (*Pompierre sur Doubs*).

ABSENTS EXCUSES :

Martine COLLERY (*Rougemont*), Thierry CHIERICI (*Tournans*), Georges CONTEJEAN (*Geney*), Marc-André DODIVERS (*Blussans*), Marie-Hélène EVRARD (*Tallans*), Pascal FALLOT (*Rang*), Catherine LAIGNEAU (*Désandans*), Thierry SALVI (*Rougemont*)

ABSENTS SUPPLEES :

Marie-Odile BONDENET (*Accolans*), représentée par son suppléant Guy SAINTVOIRIN ; Edwige GARRESSUS (*Hyémondans*), représentée par son suppléant Benoît CUENOT.

ABSENTS REPRESENTES :

Pierre FILET (*Montagney-Servigny*), pouvoir à Emmanuel SPADETTO ; Marie-Blanche PERNOT (*Blussangeaux*), pouvoir à Christophe BOUVIER ; Marcel SALLES (*Anteuil*), pouvoir à Gérard JOUILLEROT ; Victor ZUAN (*Abbenans*), pouvoir à Jacky BOUVARD.

ABSENTS :

André BOUVERET (*Huanne-Montmartin*), Christophe CATALA (*Cubrial*), Alexandre CHAILLET (*Montussaint*), Albéric CHOPARD (*Soye*), Sylvain DUBOIS (*Romain*), Séverine DUCROUX (*Rougemont*), Christophe DUPONT (*Arcey*), Michel EUVRARD (*Fontaine-lès-Clerval*), Olivier FAIVRE-PIERRET (*Gondenans les Moulins*), Georges GARNIER (*Pays de Clerval*), Annie GROSJEAN (*Nans*), Emmanuelle LAVILLE (*Uzelle*), Danièle NEVERS (*Cuse et Adrisans*), Nathalie PARENT (*Sourans*), Philippe PARPANDET (*Mancenans*), André PARROT (*Désandans*), Pierre PEGEOT (*La Prétière*), Marie-Sophie POFILET (*L'Isle sur le Doubs*), Serge TAILLARD (*L'Hôpital Saint Lieffroy*), Jean-Pierre VAILLET (*Puessans*), Fabrice VRILLACQ (*Gémonval*).

SECRETAIRE DE SEANCE :

Cyril SIMONIN

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

2024-01-03

Régie eau et assainissement : **Validation du tarif « eau potable » pour la commune de Médière**

Emmanuel SPADETTO, vice-Président en charge du cycle de l'eau, rappelle à l'assemblée que la commune de Médière était exploitée en DSP pour l'eau potable jusqu'au 31/12/2023.

Le tarif comprenait une part délégataire (part exploitation) et une part CC2VV (part investissement).

La CC2VV a repris l'exploitation en régie au 1er janvier 2024. Elle en assume donc l'exploitation et les charges afférentes.

Il est donc nécessaire de délibérer pour appliquer un tarif « régie » ; la part délégataire ne s'appliquant plus.

Lors de l'étude de transfert, un tarif avait été défini pour application en fin de DSP :

- Part fixe : 45,00 €-
- Part variable : < 1500 m³ : 2,00 € / m³ et > 1500 m³ : 1,50 € / m³

La CC2VV a délibéré une augmentation des tarifs en février 2023 de 10 € HT de part fixe et 0.19 € HT de part variable pour faire face à l'inflation et à l'envolée du coût de l'énergie sur tout son périmètre.

Le conseil d'exploitation, réuni le 15 janvier 2024, propose d'appliquer les tarifs définis au titre de la convergence tarifaire 2024 et d'appliquer l'augmentation de la part fixe et de la part variable pour rester en cohérence avec les autres communes, à savoir :

- Part fixe : 55,00 €
- Part variable : < 1 500 m³ : 2,19 € / m³
> 1500 m³ : 1,69 € / m³

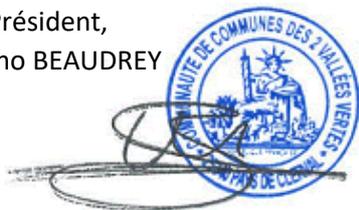
L'exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil communautaire fixe les tarifs de l'eau 2024 pour la commune de Médière, comme suit :

- ✓ **Part fixe : 55.00 €**
- ✓ **Part variable :**
< 1 500 m³ : 2,19 € / m³
> 1500 m³ : 1,69 € / m³

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés.
Pour extrait conforme,

Le Président,
Bruno BEAUDREY



Délibération adoptée avec :

Voix pour : 46

Voix contre : 0

Abstention : 0